

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 6 septembre 2021

La Ville de Nantes aux côtés des Nantais en difficulté

La Ville de Nantes se mobilise toute l'année pour accompagner les Nantais qui rencontrent des difficultés. Elle s'appuie pour cela sur son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui développe des aides et dispositifs permettant de faire face à des imprévus, des fins de mois difficiles... Dans ce contexte de rentrée qui occasionne souvent de nombreuses dépenses, et avec la crise économique et sociale liée au contexte sanitaire que nous traversons, son rôle est d'autant plus essentiel.

> Des aides existent

De nombreux outils sont mis en place pour aider les Nantais, et répondre à des problématiques diverses du quotidien :

- faire face à des difficultés financières et gérer son budget : aide coup de pouce, microcrédit
- faire face aux dépenses d'énergie : aides financières pour payer ses factures impayées d'eau, d'électricité, de gaz
- souscrire à une complémentaire santé avec un tarif modéré
- être accompagné vers le logement
- mobiliser les aides spécifiques de l'urgence sociale : se restaurer, laver son linge, se laver, se poser, avoir une adresse postale
- accéder à des ressources numériques pour effectuer ses démarches en ligne

> La Ville de Nantes vient de rééditer un flyer (en pièce jointe) recensant et détaillant toutes les aides. Celui-ci est en ligne sur metropole.nantes.fr/aides-financieres



Des aides existent !

Fins de mois difficiles,
dépenses imprévues...

Tous ces dispositifs s'accompagnent de conseils délivrés par les professionnels du CCAS, dont l'objectif, outre les solutions ponctuelles et d'urgence, est de lutter durablement contre la précarité grâce à un suivi personnalisé de chacun des habitants.

Avec Carte blanche, une aide pour adhérer aux associations sportives et culturelles

Pour favoriser la pratique d'activités sportives ou culturelles par le plus grand nombre au sein des associations nantaises, la Ville de Nantes renouvelle son aide aux personnes ayant de faibles ressources. Ainsi, en fonction de leur situation, les détenteurs de Carte blanche peuvent prétendre à une aide financière maximum de 150 €.

Le principe : une aide plafonnée à 150 €, une participation minimale de 25 € laissée à la charge du ménage, et une aide possible par an et par personne.

Carte blanche, ce sont aussi beaucoup de sorties à prix réduits ou gratuites, grâce à la mobilisation d'une soixantaine d'associations et des équipements de la Ville.

Plus d'informations sur metropole.nantes.fr/carteblanche

> Mercredi 8 septembre, une journée d'information au centre commercial Beaulieu

Aux côtés du Crédit Municipal de Nantes, les agents du CCAS seront présents le mercredi 8 septembre prochain, de 10h à 18h30 au centre commercial Beaulieu (devant l'hypermarché Carrefour) pour présenter les aides et dispositifs qui peuvent intéresser les ménages en cette rentrée.

Toute l'année, les agents du CCAS à l'écoute des Nantais

Le CCAS de Nantes est joignable au **02 40 99 27 00**, du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h. Les demandes de conseils, d'accompagnement et d'aides financières peuvent également se faire via la plateforme de eservices, eservices.nantesmetropole.fr.

Des conseillers du CCAS reçoivent également des habitants sur rendez-vous dans les maisons de l'emploi (Nord, Est, Malakoff) et sont joignables au 02 40 99 29 04.

Des agents assurent des permanences dans les mairies des quartiers Bellevue et Ile de Nantes pour accueillir et accompagner les Nantais dans leurs démarches.

Pour connaître les aides proposées par la Ville de Nantes : metropole.nantes.fr/aides-financieres